

# La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

DANS CE  
NUMERO

Edito du maire	1
Les amis de l'orgue	2
La Marèla	2
Comité des Fêtes	2
Travaux	3
Intempéries	3
Les Marronniers	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-Michel-de-Lanès  
Place de la Mairie  
11410  
Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)  
Site internet :  
[www.saint-michel-de-lanes.fr](http://www.saint-michel-de-lanes.fr)  
Lundi 14h/18h,  
mardi 9h/12h et  
vendredi 14h/18h

Mes chers concitoyens,

La première moitié de l'année 2018 est déjà passée. En début d'année j'avais formulé quelques vœux:

- terminer le devant de la halle,
- planter des rosiers dans la rue de l'église,
- voir rouvrir le restaurant *Les Marronniers*,
- terminer les trottoirs le long de la 625,
- remplacer les buis morts,
- poser l'enrobé sur les rues du haut du village,
- obtenir une fleur dans le cadre des villages fleuris,
- économiser sur la facture d'électricité de la commune,
- refaire les fenêtres des bâtiments communaux.

A mi-année quatre d'entre eux ont été réalisés

- le devant de la halle est terminé,
- le restaurant *Les Marronniers* a rouvert,
- les buis morts sont en cours de remplacement,
- l'enrobé sur les rues du haut du village a été posé.

Deux sont en cours de réalisation :

- d'ici la fin de l'année nous aurons terminé les trottoirs le long de la 625.
- une consultation des riverains de la rue de l'église va être lancée pour savoir quels sont ceux qui acceptent qu'un rosier soit planté devant leur maison.

Trois autres vœux ne pourront se réaliser cette année. Obtenir un fleur dans le cadre des villages fleuris ne sera pas possible puisque le passage du jury régional dans les communes ne se fait que tous les deux ou trois ans

J'avais aussi souhaité que les fenêtres des bâtiments communaux soient remplacés et que la facture d'électricité de la commune soit diminuée tout en m'inquiétant de la baisse des ressources de la commune. Force est de constater que pour cette raison la réalisation de ces deux derniers vœux sera retardée.

Je vous rappelle que l'association *Les Amis de l'orgue de Saint-Michel* a lancé une souscription. Vous trouverez dans vos boîtes à lettres en même temps que cette gazette le formulaire du bon de souscription. Chacun d'entre vous peut participer à cette souscription. Même si votre contribution est symbolique, elle marquera votre attachement à un élément patrimonial de la commune.

Je me réjouis de la réouverture du restaurant, qui est un succès, et je souhaite tant au restaurant qu'à l'épicerie de bénéficier d'une fréquentation sans cesse grandissante.

Ces derniers jours nous avons été affectés par de violents orages qui ont provoqué des chutes d'arbres et des coulées de boue sur certains chemins que nous devons réaménager à partir de l'automne en particulier à la Pujole et à l'Arcagne.

Je souhaite à tous un excellent été avec une fréquentation significative à la fête communale de fin septembre.

Thierry Lèguevaques

## Les amis de l'orgue

**SAINT-MICHEL DE LANÈS**  
11-12-13 mai 2018  
*Music'en Mai*

Vendredi 11 Mai Sous la Halle 20h30	Opérette de Paris à Vienne Emmerichle Germain, Simon Slaud Marie-France Calmels
Samedi 12 Mai À l'Église 20h30	Concert Piano-Violon Beethoven, Dvorak, De Falla Anne Wanhms, Pierre Maréchal
Dimanche 13 Mai À l'Église 17h30	Concert de clôture ORCHESTRE La Corte à M Marie-France Calmels

Ce printemps, l'association « les amis de l'orgue » a proposé trois concerts à la Halle et à l'Église. Pour une première, ce fut une réussite et un public de connaisseur était présent.



La prochaine journée du patrimoine qui aura lieu le 16 septembre à Saint-Michel sera animée par une visite de l'église et du village à partir de 14h30 (RDV à l'église) dirigée par Henri Pradalier, suivie à 16h00 à la halle d'un concert avec Pierre Maréchal, Marie-France Calmels et Anne Wanhms sur des œuvres de St Saëns, Manuel de Falla, des mélodies de Fauré, Duparc, Reynaldo Hahn. Le tarif du concert sera de 8€ au profit de la rénovation de l'orgue. La journée pourra se terminer au château de Belflou dont M. Helg, le propriétaire, nous ouvre portes et jardin.

Rappelons qu'une souscription pour la restauration de l'orgue est lancée avec le soutien de la fondation du patrimoine et qu'elle permet de bénéficier de réductions d'impôt intéressantes. On peut adresser les chèques à la mairie à l'ordre de « Fondation du patrimoine, orgue de St-Michel de Lanès ».



## La Marèla

**SAM 2 JUIN ST-MICHEL DE LANÈS**  
Journée sportive et musicale pour tous  
organisée par La Marèla

**ZIC & MOVE!**  
2ème édition

15h nombreuses activités sportives  
grappe à l'arbre, initiation cirque...  
Participation nécessaire - prix libre (pas de CB)

19h opérette en musique  
21h concert  
**LOS GUAYABO BROTHERS**  
Cumbia / Soul-tré-roc latino-américain  
Buvette et petite restauration sur place

**CrakOCak** Place le soutien de la Mairie de Saint-Michel de Lanès

La deuxième édition de Zic & Move fut un nouveau succès, sous un ciel clément. La formule activités sportives tous publics et soirée en musique confirme son attrait. Grosse affluence pour les activités de l'après-midi et belles couleurs musicales le soir avec Les Guayabo Brothers, groupe latino-funk dont la prestation endiablée aura malheureusement été trop courte, de l'avis du public comme des organisateurs !

L'association La Marèla vous donne rendez-vous l'an prochain pour la troisième édition et promet de faire durer le concert plus longtemps. En attendant elle remercie chaleureusement tous les bénévoles dont l'énergie permet l'organisation de cette fête.



## Le Comité des Fêtes



Cette année encore, le comité des fêtes a organisé deux vide-greniers. Au printemps le dimanche 27 mai et le grand vide-grenier annuel ce 22 juillet qui s'est ponctué par un repas moules-frites à la Halle où 150 personnes se sont réunies.

Le comité vous donne rendez-vous pour la Fête avec trois jours de festivités du 28 au 30 septembre :

- vendredi 28 en soirée : bandas et disco mobile Ibiza Night
- samedi 29 : soirée animée par le groupe Houston entrecoupée par le repas et ponctuée d'un feu d'artifice
- dimanche 30 : messe puis discours au monument aux morts et apéritif offert par la municipalité. En soirée bal animé par G. Lacroux.



Rendez-vous est aussi donné pour le goûter de Noël aux alentours de mi-décembre (information à venir sur le site de la Mairie).

## Les travaux dans le village



Comme nos concitoyens ont pu le constater les travaux d'aménagement devant la halle sont désormais terminés ainsi que le revêtement des rues dans la partie haute du village. Un sens de circulation sera prochainement mis en place.



La rue des Ormeaux a reçu son enrochement définitif, ainsi que les plantations destinés à fixer le talus qui le surmonte. Le revêtement sera fait ultérieurement.

Une partie du mur du calvaire qui menaçait de s'effondrer a été refait pierre à pierre et consolidé par l'insertion d'IPN prises dans du béton.



Une nouvelle haie composée de myrtes a été plantée en bordure du square Ardène le long de la D 625 et un accès au square a été aménagé pour faciliter la traversée de celui-ci aux piétons venant de l'entrée du village côté Salles.



## Intempéries



Bien que moins touché que nos voisins de Salles et de Belflou, notre village a été affecté par les récentes intempéries. L'Hers a deux reprises est entré très rapidement en forte crue. Il est heureusement rentré dans son lit tout aussi vite.

Cependant des coulées de boue et des ravine-ments de chemin ont été constatés en divers endroits de la commune en particulier à l'Arcagne, à Toutens, à la Pujole et, comme toujours, à l'Ayroule où subsiste un problème récurrent malgré tous les efforts entrepris. Une dernière tentative est en cours dans ce secteur pour abaisser le niveau de la route afin de réduire les entrées d'eau dans la maison voisine.





restaurant *Les Marronniers*)

Possibilité de réserver pour des repas de groupes (anniversaires, entreprises...)

### Les Marronniers

Après quelques mois d'ouverture, le restaurant *Les Marronniers* assure avec succès sa réouverture.

Sandra vous accueille tous les midis du lundi au dimanche, ainsi que le vendredi et dimanche soir.

Ses soirées sont l'occasion de proposer des animations à thèmes musicales que vous pouvez trouver sur la page Facebook du restaurant (Facebook : Brasserie



### Le saviez-vous ?

*Résumé de l'épisode précédent : Entre 1831 et 1850 le conseil municipal a tenté de rénover la mairie et l'école. Devant le refus de l'inspecteur primaire la commune décide d'acheter une maison devant servir d'école.*

#### L'affaire de la maison Palencade : un projet avorté (1)

Bien que cet épisode ne concerne que l'école, il mérite d'être conté car l'échec du projet envisagé a finalement provoqué la construction d'une nouvelle école et d'une nouvelle mairie sur le site actuel.

Le 30 juin 1850 le conseil municipal se penche sur l'achat de deux maisons pour en faire l'école du village. La première, propriété d'Audéric Charpentier, peut abriter la salle de classe et le logement de l'instituteur mais est très délabrée. Elle coûterait 7 700 F. (19 481 €) plus des réparations à y faire.

La deuxième maison appartient à Guillaume Toussaint Palencade, adjoint au maire. Il promet par écrit de la vendre 6 600 F. (16 698 €) à la commune, qui décide de l'acquérir pour en faire l'école du village.

Après enquête *de commodo et incommodo* ordonnée par le préfet, les plus forts imposables font remarquer qu'il aurait été plus avisé de vendre certains biens communaux plutôt que de voter une imposition supplémentaire d'autant qu'il faut ajouter 400 F. (1 012 €) de travaux aux 6 600 (16 698 €) de l'achat.

Le 10 novembre 1850 le conseil municipal se plaint auprès du préfet des difficultés que rencontre la commune pour s'acquitter de l'achat de la maison Palencade d'autant qu'elle participe aux travaux en cours à l'église. Elle demande donc un secours au préfet pour l'acquisition de la maison.

Hélas, le 16 janvier 1851 l'inspecteur des écoles considère que les plans dressés pour aménager la maison Palencade ne sont pas conformes à ses vœux et il retoque le projet. Décision confirmée quelques semaines plus tard par un deuxième inspecteur. S'ensuit une longue correspondance entre le préfet et la commune, celle-ci refusant de se plier aux exigences des inspecteurs qu'elle juge mal fondées et inacceptables.

Le maire explique que la maison Palencade grande de 150 m<sup>2</sup>, située dans un des sites les plus agréables de la localité, n'a de confront qu'au Levant avec une maison voisine et que ses façades du sud, de l'ouest et du nord sont libres, et qu'on pourra donc y pratiquer de grandes ouvertures pour éclairer la salle de classe. Et il ajoute qu'il est impossible de construire une école nouvelle ailleurs par manque d'emplacement disponible dans la commune comme l'ont d'ailleurs fait remarquer les inspecteurs eux-mêmes.

Après le rejet par les inspecteurs, les adresses au préfet par le conseil municipal se succèdent pour finalement aboutir le 16 février 1851, de la part d'un troisième inspecteur des écoles, à l'acceptation de l'achat et de l'aménagement de la maison Palencade en école.

On apprend par la délibération municipale du 16 février 1851 qu'on pourra non seulement y installer une salle pour les garçons, le logement de l'instituteur, une salle pour les filles et le logement de l'institutrice. La maison devait donc avoir dès l'origine l'ampleur nécessaire et on comprend mal pourquoi les inspecteurs de l'année précédente avaient rejeté le projet.

Le préfet fait cependant remarquer que cette solution ne sera définitivement acceptée que si la commune vote les crédits nécessaires au paiement de la rétribution de l'institutrice. Si elle s'acquitte de cette obligation, le recteur d'académie s'est engagé auprès du préfet à envoyer à Saint-Michel de Lanès « une bonne institutrice » (*sic*). Y en avait-il de mauvaises ?

A suivre...